RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 528E6DE8-9F29-44DF-A034-229BA73EC7A2

**ABIVAX**
Société anonyme au capital de 634.187,49 euros.
Siège social : 7-11 boulevard Haussmann, 75009 Paris
799 363 718 RCS Paris

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**
**DU 22 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 22 avril, à 18 heures,

Les membres du Conseil d'administration d'Abivax (la « **Société** ») (ci-après le « **Conseil** » ou les « **membres du Conseil »**) se sont réunis sur convocation du président du Conseil dans les locaux de Dechert (Paris) LLP situés 22, rue Bayard, 75008 Paris et par voie de téléconférence, conformément à l'article 7 du règlement intérieur du Conseil.

[…]

Madame Sylvie Grégoire préside la réunion en sa qualité de présidente du Conseil (ci-après le « **Président** »).

Le Président constate que la moitié au moins des membres du Conseil sont présents ou représentés et que, conformément à la loi et aux statuts de la Société, le Conseil peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Le Président rappelle au Conseil qu'il est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

[…]

- Gouvernance

[…]

- Pouvoir pour les formalités

**Gouvernance**

- **Nomination d'un nouveau membre du Conseil en remplacement de Truffle Capital**

Le Président rappelle au Conseil que la société Truffle Capital a présenté sa démission de son poste d'administrateur le 23 décembre 2024, à effet à compter du 31 décembre 2024, et qu'elle n'a pas été remplacée depuis.

Le Président propose au Conseil la nomination temporaire et provisoire de M. Dominik Höchli, en remplacement de Truffle Capital en tant que membre du Conseil, à compter d'aujourd'hui.

Après délibérations, le Conseil, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L. 225-24 du Code de commerce, nomme M. Dominik Höchli, en qualité de nouvel administrateur pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, à savoir jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, avec effet à compter de ce jour.

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, cette nomination provisoire sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

[…]

Docusign Envelope ID: 528E6DE8-9F29-44DF-A034-229BA73EC7A2

**Pouvoirs pour les formalités**

Le Conseil décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres qui se révèleraient être utiles et/ou nécessaires, suite aux décisions prises lors de la présente réunion du Conseil.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général

[redacted]

**Le Directeur Général**
Monsieur Marc De Garidel